



NOUVELLE PROCÉDURE D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2017-2018



PLAN ÉTUDIANTS,
ACCOMPAGNER CHACUN
VERS LA RÉUSSITE



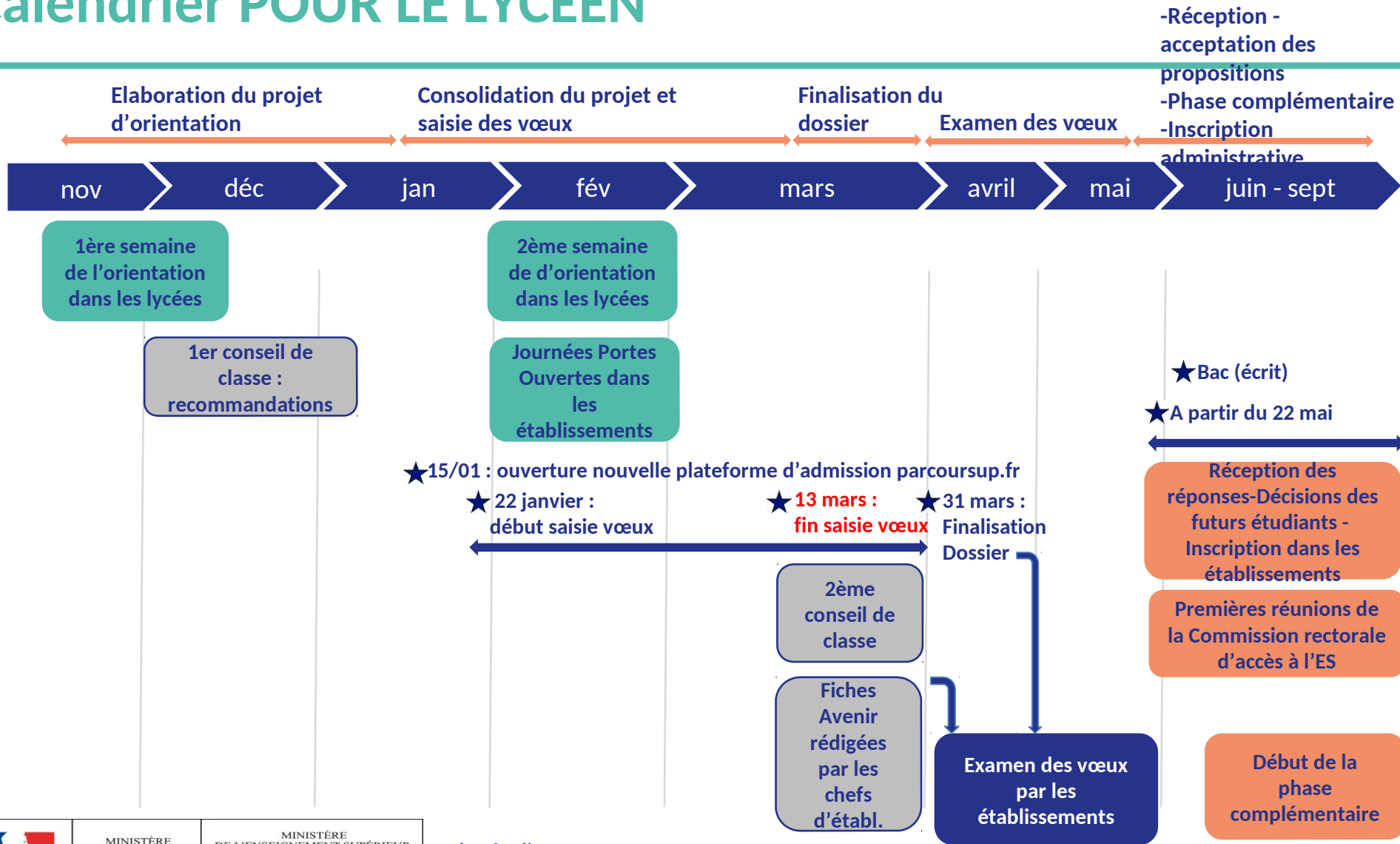
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



enseignementsup-recherche.gouv.fr
education.gouv.fr

Calendrier POUR LE LYCEEN



Etape 2 : 22 janvier > 13 mars 2018

VOËUX



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

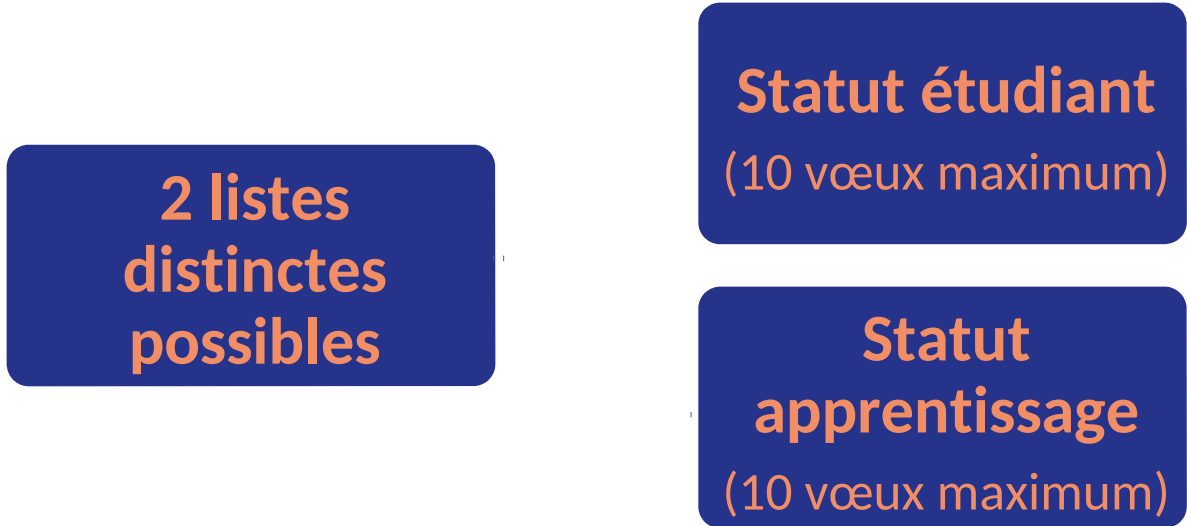
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Plan étudiants
accompagner chacun vers la réussite

Formuler ses vœux sur parcoursup.fr

Saisie des vœux
du 22 janvier
au 13 mars

Maximum 10 vœux non ordonnés mais motivés et renseignés par le candidat

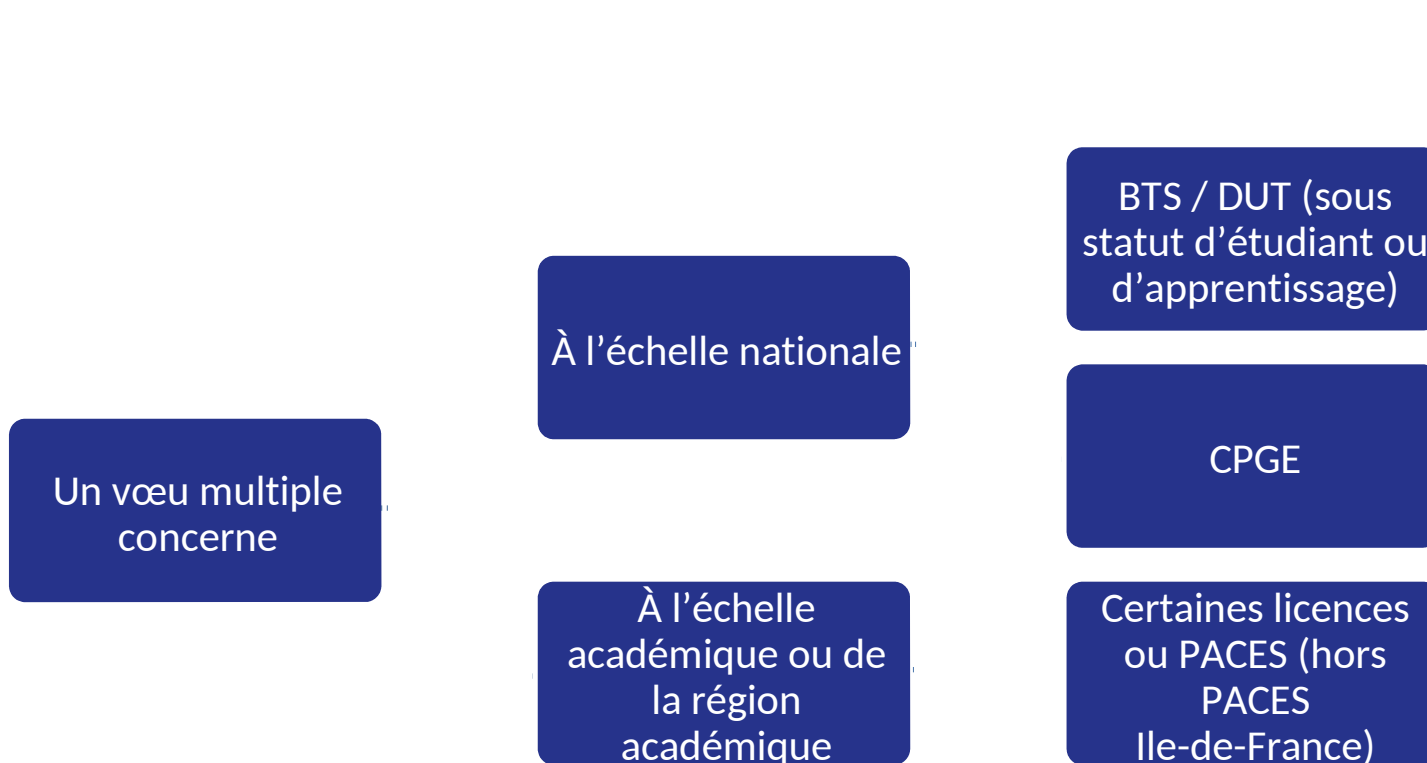


- Les élèves **décrivent en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences** parmi les formations envisagées : ces précisions ne sont pas transmises aux établissements mais sont des informations importantes pour aider le candidat à trouver une formation si aucun de ses vœux n’a reçu une réponse positive



Formuler ses vœux sur parcoursup.fr

LES VŒUX MULTIPLES : PRINCIPES GENERAUX



Un candidat

Peut choisir de candidater sur tout ou partie des sous-vœux composant le vœu multiple

N'ordonne pas ses sous-vœux

Peut recevoir autant de propositions d'admission qu'il a formulé de sous vœux

Formuler ses vœux sur parcoursup.fr

LES VŒUX MULTIPLES

En résumé, le lycéen peut formuler :

- de 1 à 10 vœux maximum
- 20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, DUT, CPGE, licences et PACES (hors écoles d'ingénieurs et de commerce et PACES Île-de-France)
- 10 sous-vœux maximum par spécialité de BTS ou DUT, par voie de CPGE, par type de licence
- Cas particulier des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce : le nombre de sous-vœux n'est pas limité et ces sous-vœux ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé

Rappel : impossible de saisir de nouveaux vœux après le 13 mars



Le projet, le suivi, l'avis, le classement : Fiche avenir

Confirmation
des vœux :
jusqu'au
31 mars

Scolarité en cours et établissement fréquenté : Terminale Série : Economique et social (Classe : TES1) Lycée Pierre-Paul Riquet Saint-Orens-de-Gameville (31) N°UAI : 0312289V (Tél:05.61.00.10.10, @ : ce.0312289V@ac-toulouse.fr)		DEMANDE D'ADMISSION EN FORMATION POSTBAC FICHE AVENIR 2018		Formation demandée : LICENCE informatique Université Toulouse 3	
Mme DURAND Isabelle Née le 06/10/1999 Sexe : F					
Série : ES Classe : TES1 Spécialité : Sciences sociales et politiques					
Langue vivante 1	Anglais				
Langue vivante 2	Espagnol				
Option obligatoire	Sciences Sociales et politiques				
Option facultative	Langue vivante 3 : Chinois				
Année d'entrée en seconde : 2014					
Appréciations des professeurs : prévoir texte					
DISCIPLINES	APPRECIATIONS GENERALES			Note(*) et classement de l'élève	Effectif classe ou groupe
Education Physique et Sportive	Excellent niveau			16 3	29
Histoire/Géographie	Une élève sérieuse avec des capacités qui restent mal exploitées.			9,69 14	24
Langue vivante 1	Niveau écrit assez satisfaisant, mais l'oral est très irrégulier et en baisse par rapport au début de l'année. Il y a également eu des absences qui ne permettent pas toujours d'évaluer convenablement (bac blanc notamment)			13,81 10	24
Langue vivante 2	Niveau assez satisfaisant. Implication irrégulière.			13 8	24
Langue vivante 3	Résultat correct en tests de vocabulaire. Cependant, l'élève a quelques difficultés à l'oral. L'attention en cours reste perfectible.			15,92 4	4
Mathématiques	Bonne logique mais un travail irrégulier en mathématiques.			12,25 8	24
Philosophie	Des difficultés dans la discipline.			8,42 22	24

Scolarité de l'élève et formation demandée (Informations renseignées automatiquement)

Résultats scolaires et appréciations des enseignants pour chaque discipline (Informations récupérées automatiquement, à vérifier et à modifier si besoin)



Le projet, le suivi, l'avis, le classement : Fiche avenir

Confirmation
des vœux :
jusqu'au
31 mars

Sciences Economiques et Sociales	Elève dynamique à l'oral mais qui manque de régularité dans le travail.	9,28	19	24
Sciences Sociales et politiques	De bonnes qualités orales.	10,83	12	19

(*) Moyenne des notes des deux premiers trimestres de l'année de Terminale en cours.

Motivation pour ce projet de formation et démarches effectuées afin de le construire :

Développer un réseau informatique, une application innovante, permettant de faciliter les besoins du monde de demain, que ce soit pour faciliter les besoins primaires, ou alors pour se lancer dans des projets professionnelles (information pratique ... suivi personnalisé)

Éléments d'appréciation complémentaires :

- Méthode de travail : **Très satisfaisante**
- Autonomie : **Satisfaisante**
- Capacité à s'investir dans le travail : **Peu démontrée**
- Engagement, esprit d'initiative (au lycée et extra-scolaire) : **Absence d'élément d'évaluation**
- Autre élément d'appréciation du profil : **Esprit de synthèse**

Appréciation du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée :

Un ensemble un peu juste mais Isabelle sait faire preuve de sérieux et d'investissement.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Motivation du projet de formation
(Renseigné par l'élève au moment de la saisie des vœux)

Appréciations complémentaires renseignées par les professeurs principaux

Appréciation et avis du chef d'établissement

Cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation : **Cohérent**

Niveau de la classe : **Bon**

Capacité à réussir : **Assez satisfaisante**

Compléter son dossier sur parcoursup.fr : le projet de formation

Confirmation
des vœux :
jusqu'au
31 mars

La fiche AVENIR
comprend
Le projet de formation
motivé

Rédigé par le candidat

Concerne chaque vœu formulé

Décrire en quelques lignes, au regard des caractéristiques de la formation demandée, pourquoi le candidat souhaite s'y inscrire

Encart spécialement prévu à cet effet sur la plateforme (1500 caractères maximum)

Compléter son dossier sur parcoursup.fr : LA FICHE AVENIR

Confirmation
des vœux :
jusqu'au
31 mars

La fiche AVENIR
dématérialisée comprend
pour chaque vœu

Les moyennes des 2 premiers trimestres de terminale (ou 1er semestre),
le positionnement de l'élève dans la classe, l'effectif de la classe,
l'appréciation des professeurs

Une appréciation complémentaire sur le profil de l'élève renseignée par le
professeur principal (méthode de travail, autonomie, engagement et
esprit d'initiative...)

L'avis du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la
formation demandée

Diffusion de la fiche

A partir du 4 avril aux établissements d'accueil

A partir du 22 mai, consultation possible par l'élève
et sa famille



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Plan étudiants

accompagner chacun vers la réussite

Compléter son dossier pour confirmer ses VŒUX sur parcoursup.fr

Confirmation
des vœux :
jusqu'au
31 mars

Un vœu
devient
définitif
quand :

le dossier est
complété

le vœu est confirmé

Date limite de
confirmation
des vœux :
31 mars

Vœu non confirmé = vœu supprimé



Etape 3 : 31 mars > 18 mai 2018

TRAITEMENT DES VŒUX

L'examen DES VŒUX dans les établissements d'enseignement supérieur

Traitement
des vœux
du 31 Mars
au 18 Mai

Ce qui est étudié par les établissements d'enseignement supérieur

Fiche Avenir (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)

Le **projet de formation** motivé par l'élève

Les notes de 1ère et terminale

Les autres éléments éventuellement demandés (ex : CV, notes aux épreuves anticipées du bac)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Plan étudiants

accompagner chacun vers la réussite

Etape 4 : 22 mai > 21 septembre 2018

PROPOSITIONS FAITES PAR LES ETABLISSEMENTS

ACCEPTATION OU RENONCIATION PAR LES LYCEENS AUX PROPOSITIONS

INSCRIPTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Les propositions des établissements d'enseignement supérieur

Consultation des propositions à partir du 22 mai

- Le lycéen prend connaissance des décisions des établissements pour chaque vœu et reçoit des propositions

Une proposition arrive

Alerte envoyée

Via l'application Parcoursup préalablement téléchargée

Sur sa messagerie personnelle

Dans la messagerie intégrée à Parcoursup

Les parents et les professeurs principaux sont prévenus s'ils ont renseigné leur mail

Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat puis reprise

Comment lire Les réponses des établissements d'enseignement supérieur

Consultation des propositions à partir du 22 mai

➔ Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

oui - si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

Attention : s'agissant des formations non sélectives, les établissements répondent « OUI » ou « OUI-SI » – la plateforme transforme ensuite automatiquement ces OUI ou OUI-SI en « Liste d'attente » lorsque les capacités d'accueil sont atteintes

Comment lire Les réponses des établissements d'enseignement supérieur

Consultation des propositions à partir du 22 mai

→ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON



Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce



Comment Répondre aux propositions reçues

Réponses aux propositions à partir du 22 mai

➔ Les délais pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer)

7 jours jusqu'au 25 juin

3 jours du 26 juin au 20 août

1 jour à partir du 21 août

Au-delà : la place est libérée pour un autre candidat



Formuler ses vœux sur parcoursup.fr : ETUDES DE CAS

Vœux de Quentin : élève de Terminale S Il formule 3 vœux	Vœux de Lucas : élève de Terminale ES Il formule 4 vœux	Vœux de Sarah : élève de Terminale ST2S Elle formule 3 vœux	Vœux de Chloé : élève de Terminale STMG Elle formule 5 vœux	Vœux de Théo : élève de Terminale Bac pro MEI Il formule 3 vœux	Vœux de Maëva : élève de Terminale Bac pro Commerce Elle fait 2 listes : étudiant et apprentissage Elle formule 2 vœux
Licence 1 Mathématiques <i>Université Paul Sabatier</i>	CPGE ECE option Economique Sous vœux : Lycée Ozenne (Toulouse) Lycée privé Saliège (Balma)	Licence 1 Sciences de l'Education <i>Université Jean Jaurès</i>	Licence 1 AES <i>Université Capitoile</i>	Licence 1 Arts – Cinéma et audiovisuel <i>Université Jean Jaurès</i>	LISTE VŒUX STATUT ETUDIANT BTS MUC <i>Lycée Henri Matisse (Cugnaux)</i>
CPGE MPSI Sous vœux : Lycée Fermat (Tlse) <i>Lycée Bellevue (Tlse)</i>	Licence 1 AES <i>Université Capitoile</i>	Licence 1 STAPS <i>Université Paul Sabatier</i>	DUT Techniques de commercialisation Sous vœux : IUT Paul Sabatier <i>IUT Castres</i>	Licence 1 STAPS <i>Université Paul Sabatier</i>	BTS NRC <i>Lycée Berthelot (Toulouse)</i>
CPGE PTSI Sous vœux : Lycée Turgot (Limoges) <i>Lycée Déodat de Séverac (Toulouse) Lycée Jean Dupuy (Tarbes)</i>	Licence 1 Economie-Gestion <i>Université Capitoile</i>	Licence 1 Sciences de la vie <i>Université Paul Sabatier</i>	DUT GEA <i>IUT Tarbes</i>	BTS Maintenance des systèmes Sous vœux : Lycée Déodat de Séverac (Toulouse) <i>Lycée Jean Dupuy (Tarbes) Lycée La Borde-Basse (Castres)</i>	LISTE VŒUX STATUT APPRENTISSAGE BTS MUC Sous vœux : CFA IFA de la CCI du Tarn (Albi) <i>CFA LP Le Mirail</i> BTS NRC <i>CFA Commerce et Services (Blagnac)</i>
	DUT GEA Sous vœux : IUT Paul Sabatier		BTS NRC <i>Lycée Berthelot (Toulouse)</i>		
			BTS Commerce international <i>Lycée Ozenne (Toulouse)</i>		

L'Exemple de Quentin élève de terminale S

➔ Quentin a fait 3 vœux. Le 22 mai, il prend connaissance des décisions des établissements

Vœux de Quentin

22 mai : réponses des établissements

Réponses de Quentin avant le 29 mai

V1

L1 Mathématiques
Université Paul Sabatier



OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 29 mai



Renonce

V2

CPGE MPSI

Sous-vœux Lycée
Fermat



NON

Sous-vœux Lycée
Bellevue



OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 29 mai



Renonce

V3

CPGE PTSI

Sous-vœux Lycée
Turgot (Limoges)



OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 29 mai



Accepte

Sous-vœux Lycée
Déodat de Séverac



NON

Sous-vœux Lycée Jean
Dupuy (Tarbes)



OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 29 mai



Renonce

Il accepte la proposition
d'admission en CPGE
PTSI au lycée Turgot à
Limoges

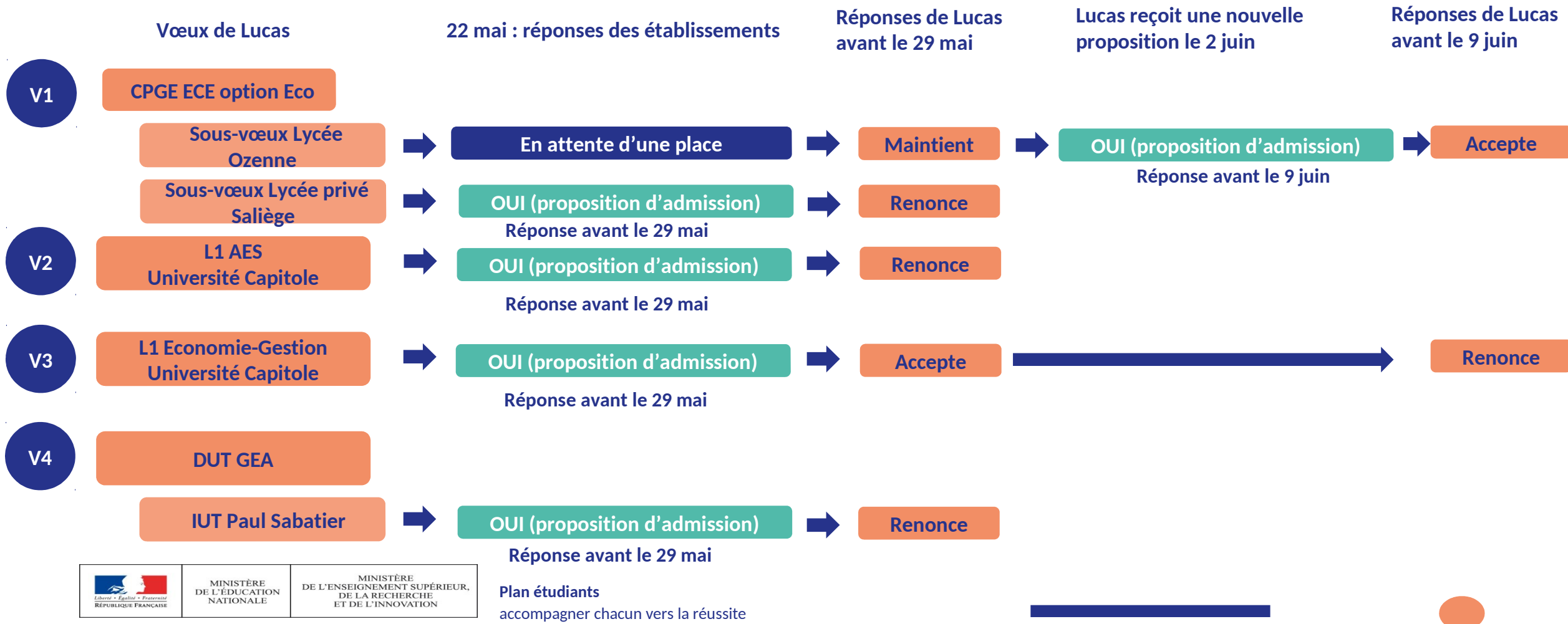
Il choisit donc de
renoncer aux trois
autres propositions
d'admission :
Licence 1
Mathématiques, CPGE
MPSI lycée Bellevue et
CPGE PTSI lycée Jean
Dupuy

Il ne lui reste plus qu'à
s'inscrire
administrativement en
CPGE PTSI une fois les
résultats du bac connus.



L'Exemple de Lucas élève de terminale ES

→ Lucas a fait 4 vœux. Le 22 mai, il prend connaissance des décisions des établissements



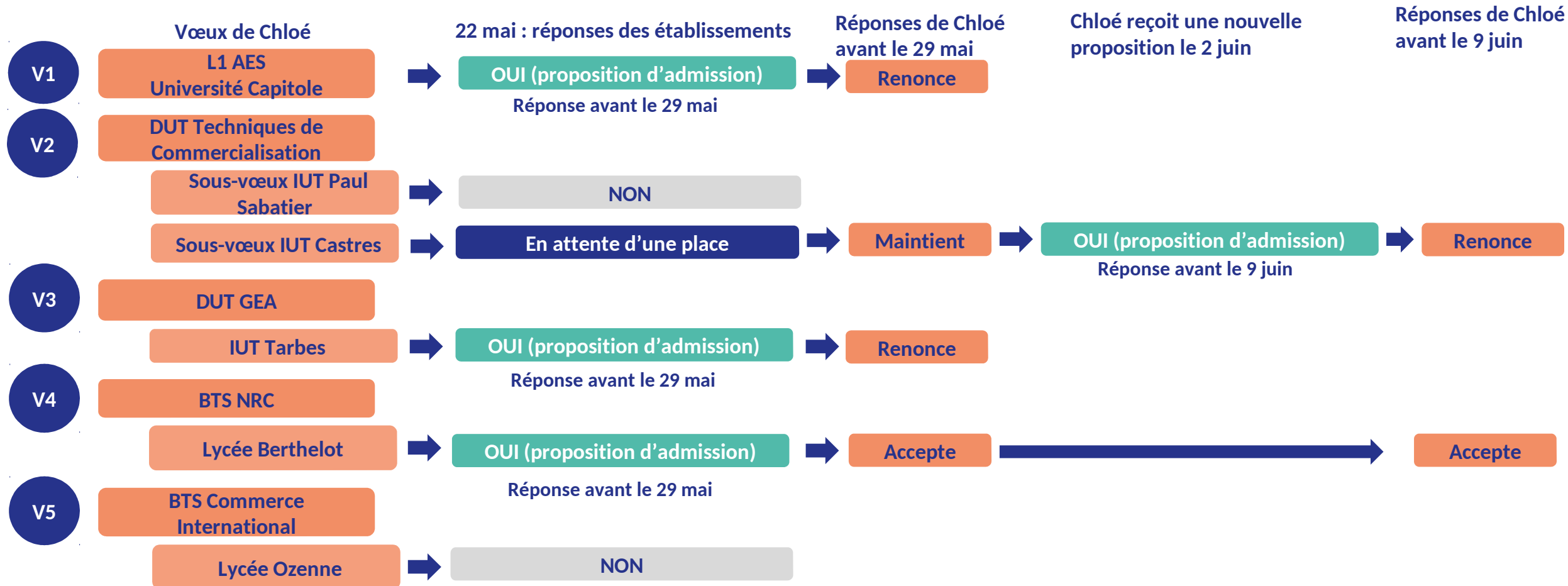
L'Exemple de Sarah élève de terminale ST2S

→ Sarah a fait 3 vœux. Le 22 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements



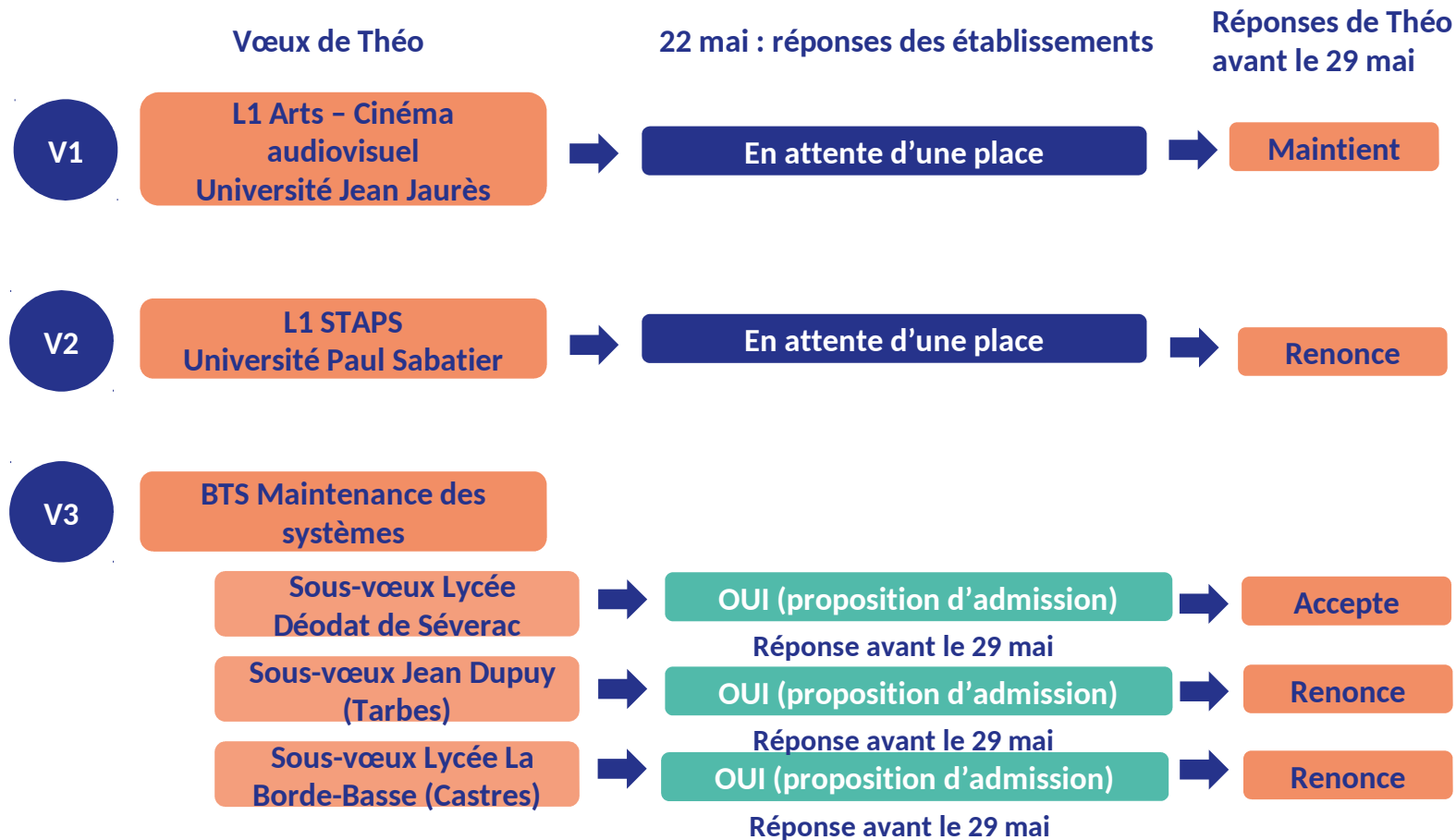
L'Exemple de chloé élève de terminale STMG

➔ Chloé a fait 5 vœux. Le 22 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements



L'Exemple de théo élève de terminale BAC PRO MEI

➔ Théo a fait 3 vœux. Le 22 mai, il prend connaissance des décisions des établissements



Théo ne reçoit plus de nouvelles propositions

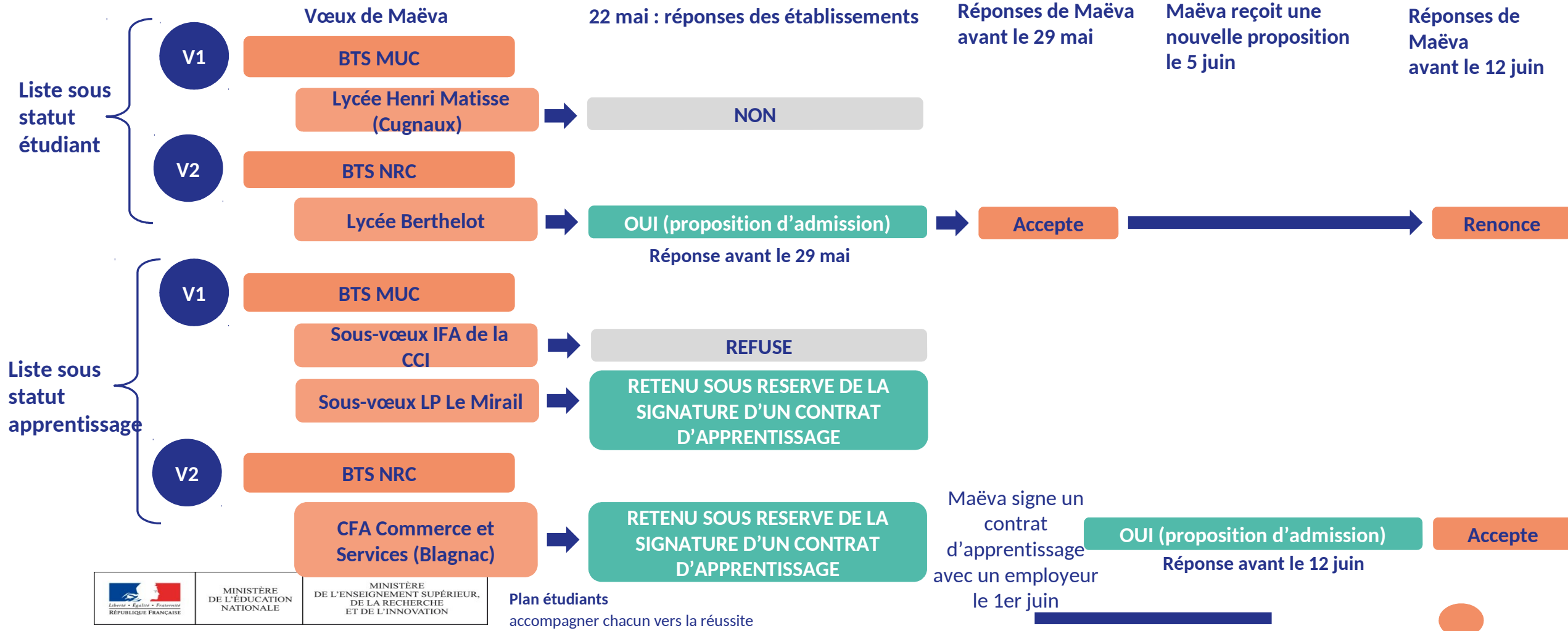
Il s'inscrit en BTS Maintenance des systèmes au lycée Déodat de Séverac une fois les résultats du bac connus.

Il peut maintenir son vœux en attente jusqu'à la fin de la procédure



L'Exemple de MAËVA élève de terminale BAC PRO COMMERCE

→ Maëva a fait des vœux sous statut étudiant et sous statut apprentissage. Le 22 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements



S'inscrire dans son établissement d'accueil

à partir des
résultats du bac

- ➔ Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer
- ➔ Ces formalités sont propres à chaque établissement :
 - suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
 - si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup (voir p24), il doit démissionner de la procédure Parcoursup

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question



Etape 4 : juin > septembre 2018

PHASE COMPLEMENTAIRE

L'essentiel sur la phase complémentaire

- **Quand ?**

Dès la **fin des épreuves écrites du baccalauréat jusqu'au 21 septembre**

- **Quoi ?**

Les candidats n'ayant pas obtenu satisfaction lors de la procédure initiale ont la possibilité **de formuler de nouveaux vœux** dans une procédure complémentaire

- **Comment ? Nombre de vœux ? Hiérarchie ?**

En cours d'arbitrage



L'accompagnement de tous les bacheliers

- **Phase complémentaire : une place recherchée pour chacun par la Commission d'accès à l'enseignement supérieur**
- **Accompagnement des bacheliers qui n'ont obtenu aucune proposition d'admission**
 - après les résultats du bac, la **commission d'accès à l'enseignement supérieur continue à étudier** les souhaits de formation prioritaires et les dossiers des bacheliers et fait des propositions de formation au plus près de leurs choix initiaux
 - pour **accompagner une éventuelle mobilité géographique** : des places sont réservées dans les cités universitaires ou internats de lycée, des aides sociales



L'accompagnement de tous les bacheliers

Ressources d'accompagnement et service d'assistance à disposition des candidats et de leur famille

Une rubrique « Des tutos vidéos »

Une rubrique « Questions fréquentes »

Un formulaire « Contact » disponible depuis la session du lycéen

Un numéro vert
0 800 400 070
de 10h à 16h du lundi au vendredi à partir du 22 janvier

